

# Les mauvaises herbes des pâturages

Certaines mauvaises herbes, comme le rumex ou la renoncule, peuvent poser des problèmes.

## PROFILAIT

Dans les systèmes de production basés sur l'herbe, on attend des prairies et des pâturages qu'ils fournissent régulièrement un fourrage abondant et de bonne qualité. Pour cela, il faut que la composition botanique soit bonne, exempte de plantes peu productives et mal consommées par le bétail. En Suisse, on assiste depuis quelques années à un fort développement de la pâture dans les exploitations laitières. Les risques de dégradation de la composition botanique sur les pâturages intensifs sont moins importants que dans les prairies de fauche. Toutefois, quelques mauvaises herbes peuvent poser des problèmes.

## RUMEX À FEUILLES OBTUSES

Le rumex à feuilles obtuses est sans conteste la principale mauvaise herbe des pâturages intensifs. Une seule plante de rumex peut former chaque année plusieurs dizaines de milliers de graines capables de survivre très longtemps dans le sol. Évité par le bétail, le rumex se développe et forme facilement des graines. Il faut à tout prix faucher tôt les hampes florales, les récolter soigneusement et les brûler. Quelques années de négligence suffisent pour créer un stock important de graines. Cette plante s'installe facilement lorsque les bonnes graminées fourragères ont de la peine à se développer et couvrent mal le sol. En favorisant le tallage des graminées et un gazon dense, une pâture bien conduite, tournante ou continue, em-



RENOCULE âcre: rhizome court et feuilles découpées.

pêche dans bien des cas l'installation des mauvaises herbes. Mais, il ne faut pas concentrer les animaux trop longtemps au même endroit, surtout en conditions humides. Lorsque le pâturage a été fortement abimé par les campagnols, il faut rétablir au plus vite un gazon dense par un sursemis. Une fois installées, les plantes de rumex sont très difficiles à éliminer. Lorsqu'il n'y a pas trop, on peut les arracher lorsque le sol n'est ni trop sec, ni trop humide.

**Herbicides.** Divers herbicides permettent d'assainir, provisoirement en tout cas, un pâturage envahi par les rumex. L'Ally est l'herbicide actuellement le plus efficace. En raison de son manque de sélectivité vis-à-vis des graminées et des légumineuses, seule une application plante par plante est possible. Lorsque la densité de rumex est supérieure à une plante par m<sup>2</sup>, un traitement de surface avec un herbici-

de sélectif doit être envisagé, avec l'accord du Service phytosanitaire cantonal s'il s'agit d'une prairie permanente. Les meilleures efficacités ont été observées lors d'un traitement en fin d'été avec l'herbicide Harmony. L'Asulox reste une alternative intéressante. Mais, en présence de dent-de-lion, il faut éviter de traiter au printemps. Il faut souligner que l'efficacité des traitements de surface chute rapidement lorsque les rumex commencent à former des hampes florales. Pour respecter le délai d'attente, il faut traiter un pâturage dès que les animaux ont quitté le parc et n'y reviennent qu'au plus tôt trois semaines après le traitement avec des vaches laitières, deux semaines avec du bétail non laitier. En cas de pâture continue, il faut impérativement retirer la surface traitée du pâturage pendant trois semaines, même en cas de traitement plante par plante.



ÉVITÉ par le bétail, le rumex se développe et se propage facilement.

## LA RENOCULE ÂCRE

La renouée âcre est l'espèce de renouées qui pose le plus de problèmes dans les pâturages. Elle fleurit rapidement dès la première pousse et forme facilement des graines qui sont en partie capables de germer dès l'année de leur formation. La renouée âcre prospère sur des sols plutôt lourds et riches en éléments fertilisants et elle est favorisée par des apports excessifs de purin. Sur les pâturages, la renouée âcre n'est pas consommée par le bétail en raison de la présence d'une substance hautement toxique, la ranunculine. Cette mauvaise herbe s'y propage rapidement si on la laisse former des graines et si le gazon n'est pas suffisamment dense. La renouée âcre est très visible dans les pâturages de plaine, en raison de la couleur jaune vif de ses fleurs et parce que c'est parfois la seule espèce qui n'a pas été broutée.

Dans la plupart des cas, il ne faut pas s'en alarmer. Il suffit souvent d'éliminer les hampes florales avant que les graines ne se forment, de favoriser un gazon dense et de réduire les apports de purin pour empêcher sa propagation.

**Herbicides.** En cas d'infestation importante, on peut traiter avec un herbicide sélectif à base de MCPA et/ou de MCPB, de préférence à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> pousse. Comme lors de toute application d'herbicide, il faut respecter le délai d'attente et demander une autorisation avant un traitement de surface sur une prairie permanente. Pour maintenir une bonne composition botanique, il faut d'abord prévenir l'apparition des mauvaises herbes par de bonnes pratiques, c'est-à-dire par une fumure et une conduite de la pâture qui favorisent les bonnes graminées fourragères.

BERNARD JEANGROS,  
RAC-CHANGINS

## La gestion des refus

La pâture doit commencer tôt, dès le départ de la végétation. Cette mesure améliore la densité du gazon et freine l'épiaison des graminées. Elle permet aussi l'économie d'un passage de herse à prairie, dont les effets sont d'ailleurs contestables. Par temps humide, la surface disponible doit être suffisamment grande pour réduire les dégâts de piétinement. On peut donc commencer la saison en donnant aux animaux l'accès à l'ensemble des parcs. En plaine, cette pâture libre et à faible chargement dure jusqu'à mi-avril. Par la suite, la surface pâturée est déterminée d'après la croissance de l'herbe et les besoins du troupeau. En mai, l'explosion de la végétation est maîtrisée par une forte pression de pâture. Un chargement de 6 à 7 vaches par ha est par exemple nécessaire dans les bonnes régions herbagères du pays.



J.-R. STUCKI

**VÉGÉTATION VERTE:** alternance de la fauche et de la pâture.

l'autre. Si la pression de pâture est trop faible, on observe immédiatement le vieillissement du fourrage. Avant de retirer un parc du circuit de la pâture, il faut essayer d'y maintenir les animaux et accepter une baisse momentanée de la production de lait.

## UNE VÉGÉTATION VERTE

Diverses mesures permettent toutefois de garder une végétation verte. L'alternance de la fauche et de la pâture en est une. Il est bon, par exemple, de faire varier l'emplacement des surfaces d'extension d'une année à l'autre. Avec la pâture tournante le retrait d'un parc pour une coupe est souhaitable une fois par saison. Si la pâture est intégrale ou complétée par de faibles quantités de fourrages grossiers, les bouses relativement liquides se décomposent bien et ne souillent pas le fourrage récolté. Faire pâturer le jeune bétail après les vaches laitières est une autre possibilité de réduire le risque de refus. Les vaches ne devraient pas rester plus de deux à trois jours sur un parc, afin que le jeune bétail qui suit ne consomme pas des repousses trop jeunes. Un nombre équivalent d'animaux dans

les deux troupeaux est recommandé. Dans les zones d'estivage ou sur les grandes surfaces de pâturages permanents, la problématique des refus est parfois résolue par la présence simultanée de moutons ou de chevaux et de bovins. La pâture mixte a l'avantage de conjuguer les manières de brouter complémentaires des deux espèces animales. Enfin, il reste la fauche des refus qui résout certains problèmes, mais peut en amener d'autres.

**Utilisation de machines.** Diverses machines sont utilisées pour faucher les refus. Certains outils spécialisés méritent d'être achetés en commun, car leur utilisation est occasionnelle. Leur réglage doit toujours assurer une hauteur de coupe d'au moins 10 cm, ainsi qu'une coupe franche et propre pour éviter des dégâts à la végétation et des pertes de rendement. Ce travail intervient le jour même de la fin de la pâture, pour ne pas couper les jeunes feuilles en pleine croissance et pénaliser la repousse. Si les mesures préventives évoquées précédemment sont appliquées, une seule fauche des refus par parc et par année est suffisante. Une répartition de ces interventions sur l'année est souhaitable, si possible dès juin et en évitant les périodes sèches. Au printemps, le broyage en début de floraison de certaines plantes indésirables, comme la renouée âcre, permet d'éviter leur multiplication par les graines. En été, une fauche localisée des orties un ou deux jours avant l'entrée des animaux dans les parcs est conseillée. Préfanées, ces plantes sont mangées, même par des vaches laitières. Une technique comparable, désignée sous le nom de «topping», est pratiquée par les éleveurs anglo-saxons. Elle consiste à faucher l'ensemble des refus d'un parc avant le passage des animaux qui se chargent de les consommer. La coupe doit alors être suffisamment haute pour ne pas toucher la jeune herbe qui vient de pousser.

ÉRIC MOSIMANN,  
RAC-CHANGINS

## Les quatre périodes

L'art de la pâture, c'est de faire rencontrer l'herbe et l'animal au bon moment. Or, l'herbe pousse de manière irrégulière. Dans les essais menés par la Station fédérale de recherches en production végétale de Changins (RAC), on observe de grandes différences d'un lieu à l'autre. En été 2002 par exemple, les taux de croissance des pâturages en plaine variaient de 20 kg MS/ha/jour sur des sols superficiels et secs à 60 kg MS/ha/jour sur des sols profonds et humides. Ainsi, pour une vache qui consomme 15 kg MS par jour, la surface nécessaire passe de 75 ares dans le premier cas à 25 ares dans le deuxième cas. De plus, les variations de croissance de l'herbe en cours de saison doivent être prises en compte. Pour les régions de plaine, un calendrier de pâture de quatre périodes est proposé.

**Première période: du 15 mars au 15 avril.** La pâture commence dès que l'herbe devient verte en sortie d'hiver, en général autour du 15 mars. L'objectif est alors que toutes les surfaces accessibles, y compris celles qui seront fauchées en mai, soient pâturées avant le 15 avril. Cette date, parfois appelée «jour magique», correspond au début de l'explosion de la végétation. Ce premier passage à faible chargement a des effets positifs sur le gazon. D'une part, les animaux consomment les résidus de l'automne précédent. D'autre part, les graminées tallent davantage et formeront ultérieurement des tiges plus courtes. Durant cette première période de nettoyage des pâturages, les animaux reçoivent un affouragement important à la crèche.

**Deuxième période: du 15 avril au 20 mai.** La croissance des pâturages atteint sa valeur maximale aux environs du 10 mai: 80 à 120 kg MS/ha/jour selon la situation. Du 15 avril au 20 mai environ, la pression de pâture doit être forte pour dominer cette forte croissance. Cette deuxième période ressemble à un combat contre l'herbe. La surface nécessaire par vache atteint 15 ares dans les bonnes conditions, au maximum 30 dans les mauvaises

conditions. A cet effet, plusieurs parcelles qui ont été pâturées en sortie d'hiver sont retirées du pâturage et fauchées au début mai. Selon le système, les objectifs sont distincts. Avec la pâture tournante, deux rotations complètes sont effectuées au cours de cette deuxième période. Le temps de repos des parcs dure 15 jours. Avec la pâture continue sur gazon court, la hauteur de l'herbe est rigoureusement contrôlée et maintenue à 6 cm. L'affouragement à la crèche est progressivement réduit pour être complètement supprimé dès mi-mai.

**Troisième période: de fin mai à fin juillet.** En juin, la croissance de l'herbe diminue fortement. Cette dépression provient des conditions climatiques et du fait que l'épiaison des graminées touche à sa fin. En conséquence, la surface pâturée est agrandie à partir du 20 mai: 25 à 50 ares par vache, selon la situation. Cette extension est pratiquée dans le prolongement de la 3<sup>e</sup> rotation en cas de pâture tournante. Le temps de repos des parcs augmente alors à 25 jours. Pour la pâture continue, l'objectif de hauteur du gazon est maintenant de 7 cm. Les parcelles non pâturées devraient être fauchées de manière échelonnée en prévision d'une sécheresse éventuelle. Durant cette période sans affouragement complémentaire, il faut accepter des fluctuations dans le tank à lait.

**Quatrième période: dès août.** Une deuxième extension doit être prévue pour la fin de saison, en raison du risque de sécheresse et de la diminution de croissance de l'herbe. La surface nécessaire par vache est alors de 30 à 80 ares. Pour couvrir les besoins du troupeau, il est recommandé de prévoir de pâturer des cultures dérochées dès septembre. La ration devra aussi être progressivement complétée par un affouragement à la crèche.

En appliquant ces quelques règles, il est possible de nourrir une vache laitière uniquement avec de l'herbe pâturée durant plusieurs mois.

E. M., RAC-CHANGINS